



**iSCOD**  
L'ALTERNANCE  
NOUVELLE GÉNÉRATION

# ENTREPRISES : FAITES LE CHOIX DE L'ALTERNANCE NOUVELLE GÉNÉRATION



MARKETING,  
COMMUNICATION  
& DIGITAL



RESSOURCES  
HUMAINES



DÉVELOPPEMENT WEB  
& INFORMATIQUE



ADMINISTRATION,  
FINANCE &  
COMPTABILITÉ



COMMERCIAL &  
RELATION CLIENT



MANAGEMENT  
& GESTION



IMMOBILIER

Des rentrées  
toute l'année

## JACK LANG PARRAIN DE L'ISCOD

Nous sommes fiers et heureux de vous annoncer que M. Jack Lang - **ancien Ministre d'État de l'Éducation nationale** et de la Culture, actuel Président de l'Institut du Monde Arabe - a accepté de devenir le parrain de l'ISCOD.



Crédit photo : Thierry Rambaud

# L'ISCOD, EST LA PREMIÈRE ÉCOLE DE COMMERCE 100% EN LIGNE, 100% EN ALTERNANCE QUI PRÉPARE VOS FUTURS COLLABORATEURS AUX MÉTIERS DE DEMAIN

L'ISCOD est l'école de commerce spécialisée dans l'alternance appartenant à Oktogone Group, acteur de référence de la formation en ligne et de l'emploi à l'ère du digital, avec près de 20 000 professionnels formés depuis 2002.

L'ISCOD, diversifie son offre de formation parmi plus de 20 parcours de niveau bac à niveau bac+5 dans les domaines suivants : marketing digital, développement commercial / relation client, communication et ressources humaines.

Avec le format 100% en ligne, l'ISCOD est plus proche des entreprises. Nos formations et étudiants sont partout en France.

Des centaines d'alternants aux profils variés, que ce soit en termes d'âge, d'expérience ou de compétences, mais tous ont un point commun : l'envie d'apprendre différemment, une vraie appétence pour les technologies et la motivation de se former sur le terrain.

**Alors pourquoi pas dans votre entreprise ?**

## PLAN DE RELANCE DE L'APPRENTISSAGE

### JUSQU'À 8 000 € D'AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES QUI EMBAUCHENT DES APPRENTIS !

Le 21 juillet, la commission mixte paritaire a validé les mesures pour soutenir l'apprentissage ; parmi lesquelles une aide de 5 000 à 8 000 euros en faveur des entreprises qui embauchent des apprentis entre le 1er juillet 2020 et le 30 juin 2022.

Profitez du renforcement de l'aide à l'embauche pour recruter vos futurs apprentis. Une aide à l'embauche de 8 000€ pour les majeurs (entre 18 et 30 ans), une subvention élargie aux grandes entreprises et aux formations de Bac à Bac+5.

Le coût d'apprentissage est donc pour la première année de formation, quasi nul

#### Conditions d'accès :

- Aucune pour les entreprises de moins de 250 salariés
- Pour les entreprises de plus de 250 salariés, obligation d'atteindre le quota de 5 % d'alternants dans leur effectif en 2021

#### Exemple d'embauche :

Si vous recrutez un(e) apprenti(e) ISCOD en Bachelor âgé(e) de 21 ans :  
Les frais de formation sont pris en charge par votre OPCO (opérateur de compétences)  
Une subvention exceptionnelle de 8 000€, vous sera versée dès l'embauche



# POURQUOI FAIRE DE L'ISCOD VOTRE PARTENAIRE RECRUTEMENT ?

Confiez-nous votre recrutement, pour trouver votre futur collaborateur.

## RYTHMEZ L'ALTERNANCE EN FONCTION DE VOTRE ACTIVITÉ

Avec nos rentrées permanentes, recrutez au bon moment pour votre activité. Commencez le contrat à tout moment de l'année. L'ISCOD c'est une souplesse de formation, privilégiant l'expérience professionnelle. Un collaborateur 100% en entreprise, avec 4 jours/semaine dédiés à sa mission et 1 jour/semaine dédié à sa formation en ligne. Un calendrier à la carte adapté à l'activité de votre entreprise.



## LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR NOTRE ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Des candidats efficaces et productifs : qui suivent une formation adaptable et sur-mesure. Un enchaînement des modules, adaptés aux priorités de la mission.

## MISEZ SUR L'EFFICACITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ DE NOS CANDIDATS

L'ISCOD vous assure la qualité du suivi de la relation école/entreprise. Notre pôle de recrutement interne dédié aux entreprises, vous aidera à concrétiser votre projet de recrutement dans : la sélection des profils, la validation du candidat, le choix du type de contrat, la définition du calendrier de formation qui vous convient et toutes les démarches administratives liées au contrat.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

### 1. DÉFINIR

Votre interlocuteur ISCOD vous aide à définir le profil dont votre entreprise a besoin

### 2. TROUVER

Sélectionnez et interviewez l'alternant idéal parmi notre vivier de candidats

### 3. RECRUTER

ISCOD vous accompagne dans le choix du type de contrat le plus favorable pour votre entreprise

### 4. PLANIFIER

Définissez avec l'alternant un calendrier étude / alternance en phase avec sa mission

### 5. INTÉGRER

L'alternant peut démarrer sa mission à tout moment, sans contrainte de calendrier scolaire

### 6. SUIVRE

Tout au long de l'alternance, le tuteur ISCOD est en lien avec l'étudiant et l'entreprise pour s'assurer du bon déroulement de la mission

# QUELLE RÉMUNÉRATION ?

La rémunération d'un apprenti dépend essentiellement de son âge et de son année de formation. Elle est calculée par rapport au SMIC mensuel (1 603,15 € en 2022) mais peut être majorée si les accords collectifs prévoient une rémunération minimale supérieure.

## Rémunération brute minimale prévue par la Loi en 2022 :

Année	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année de la formation	689,35 € / mois (43% du SMIC)	849,67 € / mois Salaire le + élevé entre 53% du Smic et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100 % du SMIC Salaire le + élevé entre le Smic (1603,15€) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
<b>Avec aide de l'état</b>	<b>22,68 € / mois</b>	<b>183 € / mois</b>	<b>936,48 € / mois</b>
2nde année	817,61 € / mois (51% du SMIC)	977,92 € / mois Salaire le + élevé entre 61% du Smic et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	Exemple de salaire basé sur la les rémunération types, calculs à faire en fonction de chaque convention collective qui peut avoir un mode de calcul différent. Exonérations de cotisations sociales Les rémunérations des apprentis bénéficient de la réduction générale de cotisations patronales sur les bas salaires. L'exonération des cotisations salariales est limitée à 79% du SMIC. Pour 2022, le SMIC s'élevant à 1 603,15 €, la limite applicable aux apprentis est égale à 1 250,46 € (78% du SMIC). Le calcul des salaires varie en fonction de la date d'anniversaire de l'apprenti. Le changement de tranche de salaire prend effet le premier jour du mois qui suit l'anniversaire de l'apprenti. Le calcul des salaires varie aussi en fonction de l'antériorité de parcours en apprentissage du jeune. L'aide de l'Etat est conditionnée pour les entreprises de plus de 250 salariés, elle n'est valable que la première année quelle que soit la durée du contrat (1an ou 2 ans)
<b>Avec aide de l'état</b>	<b>150,94 € / mois</b>	<b>311,25 € / mois</b>	
3ème année	1074,11 € / mois (67% du SMIC)	1250,46 € / mois Salaire le + élevé entre 78% du Smic et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	

A noter que si le contrat d'apprentissage prévoit des avantages en nature, ils peuvent être déduits à hauteur de 75 % du salaire.

Exemple en 2022 de rémunération d'un apprenti sur 2 ans, qui débute une formation en apprentissage pour la première année\* L'étudiant a 20 ans au moment de la signature, puis 21 ans à partir du quatorzième mois du contrat :

- 12 mois pendant la première année à 689,35 €
- 2 mois pendant la deuxième année à 817,61 €
- Suite au changement de tranche d'âge, 10 mois pendant la deuxième année à 977,92 €

Ce salaire représente 8 272,20 € la première année et 11 414,42€ la deuxième année, **soit 820,26 € par mois en moyenne.**

**Avec l'aide de l'Etat de 8000 €, le salaire de l'apprenti ne représente plus que 486,93 € par mois en moyenne.**

\*en fonction de votre convention collective, une règle de calcul spécifique peut s'appliquer, notamment au niveau du salaire de référence et du pourcentage à appliquer.

Calculé selon SMIC en vigueur au 01/01/2022 sur une base de 35h/ semaine

SELON UNE ÉTUDE DE SHIFT, LES SALARIÉS SE FORMANT EN MOBILE LEARNING ÉCONOMISENT DE 40 À 60% DE TEMPS DE FORMATION PAR RAPPORT À LA FORMATION CLASSIQUE ENTRE QUATRE MURS FACE À UN FORMATEUR.



**UNE ÉCONOMIE DE TEMPS INDUITE PAR LA POSSIBILITÉ DE SE FORMER N'IMPORTE OÙ ET À N'IMPORTE QUEL MOMENT.**

# NOS FORMATIONS

Plus de 30 formations diplômantes reconnues par l'Etat permettant de valider un titre inscrit au RNCP\* (niveau Bac+2 à Bac+5) 100% en ligne, 100% en alternance.

## Marketing, Communication & Digital

- BAC+5**
  - Mastère Management de Projet Digital
  - Mastère Marketing et Communication
  - MBA Stratégies Web Marketing et Projets Communication Digitale
- BAC+3**
  - Bachelor Community Management et Brand Content
  - Bachelor Gestion de Projet digital
  - Bachelor Marketing et Communication
  - Bachelor Responsable de Projet Webmarketing et Communication Digitale
  - Bachelor Traffic Manager

## Commercial & Relation client

- BAC+5**
  - MBA Business Development, Négociation et Vente Stratégique BtoB
- BAC+3**
  - Bachelor Développement Commercial et Négociation
- BAC+2**
  - Titre Certifié Assistant(e) Commercial(e) et Marketing
  - Titre Certifié Gestionnaire de l'administration des ventes et de la relation commerciale à l'ère du digital
  - Titre Certifié Négociateur(trice) Commercial(e)

## Développement Web & Informatique

- BAC+3**
  - Bachelor Concepteur Développeur d'Applications
  - Bachelor Développeur Web
  - Bachelor Web Designer / UX Designer

## Ressources humaines

- BAC+5**
  - Mastère Recrutement et RH
  - MBA Management des Ressources Humaines à l'ère du Digital
- BAC+3**
  - Bachelor Chargé(e) de développement des Ressources Humaines
- BAC+2**
  - Titre Certifié Assistant(e) RH
  - Titre Certifié Gestionnaire de paie et administration du personnel

## Management & Gestion

- BAC+5**
  - Mastère Management du Commerce et Stratégies Retail
  - MBA Entrepreneuriat à l'Ère du Digital
  - MBA Management d'Entreprise à l'ère du Digital
- BAC+3**
  - Bachelor Office Management
  - Bachelor Responsable du Développement des Entreprises
  - Bachelor Responsable Opérationnel Retail et Distribution
- BAC+2**
  - Titre Certifié Responsable de petite et moyenne structure

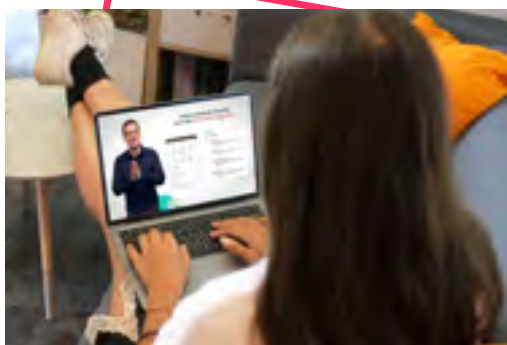
## Administration, Finance & Comptabilité

- BAC+5**
  - Mastère Finance et Contrôle de Gestion
- BAC+3**
  - Bachelor Banque Assurance et Finance
  - Bachelor Finance, Comptabilité et Gestion
- BAC+2**
  - Titre Certifié Gestionnaire comptable et fiscal

## Immobilier

- BAC+3**
  - Bachelor Immobilier
- BAC+2**
  - Titre Certifié Assistant(e) Immobilier

# NOTRE PÉDAGOGIE



## DES FORMATIONS RECONNUES

Conçues par des professionnels, experts et praticiens dans leur domaine d'activité, en collaboration avec des enseignants, l'ISCOD propose 27 formations diplômantes reconnues par l'Etat permettant de valider un titre inscrit au RNCP allant du niveau Bac+2 à Bac+5 selon la formation suivie.

## DES CONTENUS ADAPTÉS À VOTRE ENTREPRISE

Une pédagogie qui s'adapte aux missions que vous confiez à votre alternant. Un calendrier d'alternance personnalisé parfaitement adapté à votre saisonnalité, possibilité de définir des « frozen-zone », périodes sans formation pour être à 100% en entreprise. A l'ISCOD il n'y a pas un calendrier d'alternance, il y en a autant que d'apprentis et d'entreprises.



## UN ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans l'enseignement en présentiel, les étudiants sont nombreux et le professeur ne peut pas tenir compte des spécificités de chacun. Celui qui avance vite s'ennuie, alors que celui qui a besoin de plus d'explications, ou de davantage d'exercices d'application, décroche. A l'inverse, l'enseignement en ligne permet à chaque étudiant d'apprendre à son rythme. En cas de problème ou s'il a des questions, l'étudiant peut facilement contacter son tuteur ou un référent de la discipline et lui poser ses questions via les nombreux moyens de communication mis à sa disposition : email, chat, forum, RDV en vidéo conférence...

# iSCOD

WWW.ISCOD.FR

**ÉCOLE DE COMMERCE  
100% EN LIGNE, 100% EN ALTERNANCE  
ALTERNANCE POSSIBLE PARTOUT EN FRANCE**

**➤ INFO@ISCOD.FR ☎ 01 88 24 66 99**